

Code de conduite de l'ASIT



swiss
safety
center

Les entreprises appartenant au Groupe ASIT et toutes les parties externes travaillant pour le Groupe ASIT s'engagent à respecter les principes de conduite énoncés dans le système de gestion.

Principes de conduite

1

Intégrité

- Agir de manière professionnelle, indépendante et impartiale
- Travailler sans s'écarter des méthodes et procédures approuvées
- Rapporter une documentation précise des données, des résultats d'essais et d'autres faits importants



2

Conflits d'intérêts

- Éviter les conflits d'intérêts au sein de l'entreprise et avec toutes les parties prenantes
- Éviter les conflits d'intérêts entre les collaborateurs et les parties externes travaillant pour le Groupe ASIT et les activités du Groupe ASIT



3

Confidentialité et protection des données

- La confidentialité est respectée
- La protection des données, en particulier des données des clients, est assurée.



4

Anti-corruption

- Il est interdit d'offrir et d'accepter des pots-de-vin sous quelque forme que ce soit
- L'utilisation d'avantages indus est interdite



5

Conduite commerciale équitable

- Agir conformément aux normes les plus exigeantes en matière d'éthique commerciale et d'intégrité
- Ne rien faire qui puisse nuire à la réputation ou au standing de la communauté TIC



6

Santé et sécurité

- Mettre en œuvre et appliquer des formations et des procédures pour protéger la santé et la sécurité des employés, des clients et des tiers



7

Développement durable et respect de l'environnement

- Dans toutes les activités, orientation vers les aspects de la durabilité, l'utilisation raisonnable des ressources et compatibilité à long terme avec l'environnement



8

Travail équitable

- Accomplissement de la responsabilité sociale en tant qu'employeur
- Respect de l'égalité des chances
- Tolérance zéro pour les abus, les brimades et le harcèlement sur le lieu de travail
- Respect des droits de l'homme

